



**DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE DE FORMATION A LA FONCTION DE
MEDECIN COORDONNATEUR D'EHPAD
2004 - 2005**

Directeurs de l'enseignement : Pr. Anne-Sophie Rigaud - Hôpital Broca - Dr. Serge Reingewirtz - Fondation de Rothschild

Objectifs :

L'objectif du DIU est d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer efficacement et pleinement la fonction de médecin coordonnateur telle qu'elle est définie à travers les 11 missions suivantes:

- 1 – Elaborer le projet de soins, coordonner et évaluer sa mise en œuvre.
- 2 – Donner un avis sur les admissions.
- 3 – Etre garant de l'organisation des professionnels et veiller à l'existence de la permanence des soins.
- 4 – Evaluer et valider l'état de dépendance des résidents.
- 5 – Veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques et contribuer à l'évaluation de la qualité des soins.
- 6 – Contribuer à la politique de formation et d'information des professionnels.
- 8 – Elaborer un dossier type de soins.
- 9 – Rédiger le rapport annuel d'activité médicale.
- 10 – Donner un avis sur les conventions conclues entre EHPAD et le (ou les) Etablissements de santé.
- 11 – Collaborer à la mise en œuvre des réseaux gérontologiques.

Public concerné : médecins

Organisation de l'enseignement :

La formation se déroule sur un an soit 60 heures d'apports théoriques ainsi qu'un stage pratique d'une semaine en EHPAD.

Les cours se déroulent à l'Hôpital Cochin en 7 sessions d'une journée et demi (le vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h) une fois par mois.

- ✓ Session 1 : Vendredi 3 Décembre 2004 et Samedi 4 Décembre 2004
- ✓ Session 2 : Vendredi 14 Janvier 2005 et Samedi 15 Janvier 2005
- ✓ Session 3 : Vendredi 11 Février 2005 et Samedi 12 Février 2005
- ✓ Session 4 : Vendredi 18 Mars 2005 et Samedi 19 Mars 2005
- ✓ Session 5 : Vendredi 15 Avril 2005 et Samedi 16 Avril 2005
- ✓ Session 6 : Vendredi 13 Mai 2005 et Samedi 14 Mai 2005
- ✓ Session 7 : Vendredi 24 Juin 2005 et Samedi 25 Juin 2005

Enseignants :

Ce diplôme est organisé par un comité de pilotage composé de référents universitaires, de membres du SNGC IdF et sociétés savantes impliquées, de délégués d'institutions ou organismes tels que le ministère de la Santé et le ministère des personnes âgées, la DRASS, DDASS, le conseil général, CNAM qui mandatent un comité pédagogique pour appliquer ses orientations. Les enseignants sont désignés de façon collégiale, reconnus pour leurs qualifications et leur expertise professionnelle dans le contenu du diplôme (médecins, directeurs d'établissement, cadres de santé, intervenants du soins, pharmacien, juristes, responsables de l'action sanitaire et sociale et des organismes de financement...).

J.P. Aquino, D. Armingaud, J.J. Arvieux, C. Attar Chiche, P. Babadjian, J.F. Bauduret, L. Benattar A. Bertrand, A. Bizien, A. Chaminade, F. Chollet, M.T. Colombani, A. Danowicz, F. Delorme, J. de Rotrou, F. Dubuisson, O. Faraldi, E. Floch Laye, J.P. Flouzat, A. Friedman, P. Gilbert, J. F. Gravouil M. Guicharon, O. Hanon, B. Hervy, F. Jornet, Y. Kagan, A.N. Kellershohn, N. Laliberté, K. Langlois G. Laroque, S. Lefevre-Chapiro, H. Lenoir, J.C. Malbec, A.M Mathieu.M.Mesrine, N.Montagnon, J. Mourgues, C.Ollivet, JM Palach, L. Pelletier, F. Piette, H. Pitti Ferrandi, A.M Ponche, D. Roche, M. Salom, M.L. Seux, A.M. Ternisien, N. Vergne-Labro, J. M. Vetel, DGAS, DASS et DASES, ELSM

Contrôle des connaissances

Le DIU est validé par un examen écrit (2 sessions en Septembre) puis la rédaction et la soutenance d'un mémoire (1 session en Novembre).

Sélection des candidats

Les autorisations d'inscriptions sont demandées au secrétariat du Professeur Rigaud auprès de : Stéphanie Mossot ou Elodie Jard au 01 44 08 35 03.

Clôture des inscriptions le: 12 Novembre 2004.

PROGRAMME

OBJECTIFS THEORIQUES (60 heures)

I - Acquisitions des connaissances fondamentales.

- a) Législation et politique médico-sociale : de l'hospice à l'EHPAD
 - Historique
 - Evolution de la réglementation
 - Les différents types de structures
 - Les organismes de contrôle et de paiement
 - La réforme de tarification
 - EHPAD : statuts, règles de fonctionnement, règlement interne, missions
- b) La personne âgée en EHPAD
 - Démographie : place de la personne âgée dans la société
 - Evolution démographique
 - Rôle de la famille
 - Domicile ou institution
 - Réseaux et filières de soins
 - Personnes âgées en institution : droits et libertés, aspects psychologiques et risques liés à l'institution
- c) Economie de la santé
 - Retraite, APA, couverture sociale, CMU, mutuelles
 - Notion de maîtrise des dépenses
 - Les différents financements
 - Protection des biens, héritage, contrats obsèques
- d) Législation du travail – Droits et devoirs du coordonnateur
 - Textes législatifs, droit du travail
 - Statut du coordonnateur
 - Responsabilité civile et pénale
 - Relations avec les médecins libéraux
 - Clarification de la fonction coordonnateur / prescripteur
 - Contrat, convention d'exercice, rôle du conseil de l'ordre
 - Fiche de poste, de missions
 - Notions sur le fonctionnement institutionnel, organisation hiérarchique, règlement intérieur
 - Modalités de recrutement et d'exercice

II Le « savoir-faire »

- a) Organisation et fonctionnement d'un EHPAD
 - Projet d'établissement, projet de vie
 - Projet de soins
 - démarche qualité : évaluation Angélique
 - Visite de conventionnement :
 - Dossier médical, Dossier de soins
 - Notion de procédures et protocoles
 - Gestion des situations à risque
 - Législation et réglementations; sécurité alimentaire, des locaux; hygiène
 - Les différents comités (CLIN, du médicament, hémovigilance, d'établissement, CHSCT ...)
 - Gestion de la pharmacie
 - Création et/ou contribution à un réseau de soins
 - Mise en place d'une filière de soins
 - Rapport d'activité médicale
 - Dotation en effectifs
 - Analyse d'un pratique d'un budget

b) Evaluations et Projet de Soins

- Evaluation, grilles d'autonomie : utilisation de la grille AGGIR
- Evaluation de la charge en soins techniques : Modèle PAHOS
- Evaluation des soins
- Elaboration du projet de soins individualisé

III Le « savoir-être »

Valorisation des compétences gériatriques – Introduction au management

- Les pièges à éviter
- Bases du management d'une équipe
- Savoir motiver une équipe
- Dynamique de groupe, groupe de parole
- Relations avec les familles et avec les résidents
- Formation des soignants
- Gestion des crises et des conflits
- Analyse et synthèse

OBJECTIFS PRATIQUES

Une formation pratique doit être acquise au cours d'un stage d'une semaine en EHPAD ou assimilé sous la direction d'un Maître de stage, gériatre titulaire de la capacité nationale de gériatrie ou d'un DESC de gériatrie et en service hospitalier (médecine, soins de suite et de réadaptation, hôpital de jour de gériatrie).

1. Savoir faire une consultation de pré admission
2. Suivre un ou plusieurs malades en vue de repérer ses besoins (nutritionnels, réadaptation...) et évaluer la pertinence des réponses apportées.
3. Repérer le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire et la spécialité de chaque intervenant au sein du groupe.
4. Participer aux réunions de l'unité (transmissions, synthèses, cas concrets ...)
5. Repérer les méthodes d'évaluation et de diagnostic (médical, infirmier, kinésithérapique ...) utilisées dans l'unité.
6. Avoir réalisé des évaluations sur des échelles gériatriques et gérontologiques (nutritionnelles, fonctionnelles, cognitives ...)
7. Repérer au sein de l'équipe multidisciplinaire le rôle d'animation du médecin coordonnateur.
8. Repérer les modalités de coordination interne et externe de la structure.

Ces objectifs devront être acquittés au cours du stage, validés par le Maître de stage, consignés et discutés dans le rapport de stage

